

Archives du site web

**jeudi 24 novembre 2005, 1er Cahier**

---

## **LAUSANNE**

### **Deux théâtres préservés**

Les signataires d'une pétition visant à protéger contre un élargissement de rue les anciennes écuries de la ville de Lausanne ont eu gain de cause. Le débat de mardi soir sur le PGA (Plan général d'affectation), au Conseil communal, a conclu à limiter au bâti actuel les possibilités d'élargissement de la rue de l'Industrie. Ce qui veut dire que les menaces planant sur les deux salles de théâtre du 2.21 et celle du Pull-Off (cf. «La Liberté» du 24 octobre), ainsi que sur un club d'arts martiaux du quartier du Vallon, sont écartées. L'adoption de ces dispositions confirme aussi l'abandon du projet d'une voie routière pénétrante de La Sallaz au Vallon, projet qui faisait craindre des engorgements de véhicules au centre-ville. Par ailleurs, l'enjeu de la révision du PGA étant la densification de l'habitat, ce débat n'est pas clos: le Conseil a adopté un postulat socialiste visant à l'établissement ultérieur d'un plan de densification. pik